

Interview de Catherine Lalumière: l'Europe des citoyens (Paris, 17 mai 2006)

Source: Interview de Catherine Lalumière / CATHERINE LALUMIÈRE, Étienne Deschamps, prise de vue : François Fabert.- Paris: CVCE [Prod.], 17.05.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:03:38, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_catherine_lalumiere_l_europe_des_citoyens_paris_17_mai_2006-fr-c3baf8b9-d8de-4oad-b567-fob2db184651.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Interview de Catherine Lalumière: l'Europe des citoyens (Paris, 17 mai 2006)

[Étienne Deschamps] 1984 est décidément une année charnière, une année importante, puisqu'effectivement s'y déroule le Conseil européen de Fontainebleau. Et parmi les dossiers qui sont évoqués par les Dix au Conseil européen de Fontainebleau, se trouve celui de l'Europe des citoyens. On sait combien François Mitterrand était attaché également à cette notion, à ce concept. De quoi s'agissait-il? Quels étaient les enjeux réels de cette Europe des citoyens?

[Catherine Lalumière] L'Europe des citoyens, on en parlait effectivement beaucoup. Ça rappelle beaucoup les problèmes dont on débat en ce moment, en 2005/2006. Et un groupe de travail avait été constitué sous la présidence de monsieur Adonnino, un Italien très européen, un professeur, juriste, connaissant très bien ces questions. Et le groupe Adonnino avait fait des propositions pour rapprocher l'Europe des citoyens, dans un esprit de démocratisation, on dirait maintenant. Et ça inspirait un certain nombre de mesures qui viendront par la suite, y compris dans l'Acte unique. Mais c'étaient exactement les mêmes problèmes qu'aujourd'hui.

Simplement à l'époque, c'est le début d'une prise de conscience: la prise de conscience qu'il y a insidieusement un fossé qui se creuse entre les instances européennes, qui se réunissent à Bruxelles, etc. – la Commission, le Conseil, l'ébauche de Parlement européen..., on est tout au début de tout cela – et puis la masse de la population. Et les problèmes – les solutions elles viendront, elles s'égrèneront par la suite – les problèmes sont vus dès cette époque, mais la gravité des problèmes s'est accrue depuis lors. Et nous sommes en 1984. Le groupe Adonnino, c'est en effet 1984.

[Étienne Deschamps] 1984, 1985, 1986... on prend des décisions et on décide et là, à nouveau, le président Mitterrand joue un rôle important, on a en mémoire des photos qui ont marqué les esprits à l'époque, où on le voit exhiber un passeport européen. Ça peut sembler technique, mais vous souvenez-vous des difficultés posées par l'introduction de ce passeport européen?

[Catherine Lalumière] Alors, sur le passeport européen proprement dit, je n'ai pas de souvenirs précis de difficultés particulières. Simplement on était quand même conscients que c'était un faux passeport européen. Parce que c'est un passeport national, sous l'égide de ce qui était la Communauté – maintenant c'est l'Union européenne – mais exactement comme la citoyenneté: on est citoyen de l'Europe parce qu'on est citoyen d'un pays membre de l'Europe. Le passage par la citoyenneté nationale ou par les bureaux qui délivrent les passeports au niveau national, ce passage est obligé. Il n'y a pas de citoyenneté directe européenne, c'est toujours une citoyenneté indirecte, et pour le passeport c'est pareil. C'est un passeport qui est un passeport national, avec la bénédiction de l'Europe.